



FIERS D'ÊTRE ARDÉCHOIS

MAGAZINE DÉPARTEMENTAL D'INFORMATION

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

La nouvelle application téléphonique départementale est disponible gratuitement sur App Store et Play store.

#10 PRINTEMPS-ÉTÉ 2026



ÉDITO

Olivier Amrane,
Président du Conseil départemental de l'Ardèche.



Notre ligne est claire : nous croyons en une Ardèche qui valorise le travail et à la capacité de chacun à retrouver sa place dans la société.

Les résultats de notre engagement sont là. Le nombre de bénéficiaires du RSA dans notre département atteint aujourd'hui son niveau le plus bas depuis dix ans. Cette baisse significative représente près de 3,5 millions d'euros économisés chaque année pour notre collectivité. Une dynamique remarquable qui place l'Ardèche au 2^e rang régional et au 13^e rang national.

Ces résultats sont le fruit d'un engagement collectif fort en faveur de l'insertion, de l'accompagnement et du retour à l'emploi, qui constitue l'une des priorités de notre majorité départementale.

Je veux saluer le travail quotidien de l'ensemble des agents du Département autour de Laetitia Bourjat, conseillère spéciale en charge de l'économie, de l'insertion et de l'emploi, des partenaires de l'insertion, des acteurs économiques et associatifs mobilisés sur le terrain. C'est leur implication qui permet cette dynamique positive.

Notre conviction est simple : accompagner vers l'emploi et redonner confiance à chacun. C'est dans cet esprit que le Département mettra en œuvre le dispositif des 15 heures d'activité hebdomadaires pour les bénéficiaires du RSA en capacité de travailler. Cette mesure n'est pas une sanction ; elle constitue une opportunité de recréer du lien avec le monde du travail et de favoriser un retour durable à l'emploi. Mais être exigeant ne signifie jamais renoncer à la solidarité. Le Département reste pleinement mobilisé auprès des plus fragiles.

Dans le même temps, nous poursuivons nos actions en faveur de la formation et de l'accès à l'emploi avec Ardèche Formation 07, un dispositif concret qui permet à des demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, jeunes ou salariés en reconversion d'accéder à des formations qualifiantes à distance dans des conditions adaptées.

Ce cap, nous continuerons à le tenir, avec détermination et proximité, au service des Ardéchoises et des Ardéchois.

Fiers d'être Ardéchois !

- 03 SOLIDARITÉS
- 04 AGRICULTURE
- 05 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & MOBILITÉS
- 06 ÉDUCATION & JEUNESSE
- 07 SANTÉ
- 08-10 PORTRAITS
- 09 SÉCURITÉ
- 11 ATTRACTIVITÉ & ÉCONOMIE
- 12 EXPRESSION POLITIQUE
- 13 CULTURE
- 14 SPORT ET ASSOCIATIONS
- 15-16 EN IMAGES

Nous contacter :

Hôtel du Département – BP 737 – 07007 Privas Cedex
Tél : 04 75 66 77 07
www.ardeche.fr

Application mobile : Ardèche en poche

Maison départementale des personnes handicapées : 0 800 07 07 00

Archives départementales Privas : 04 75 66 98 00

Info routes : ardeche.fr/circuler07

Pour s'inscrire à la newsletter : ardeche.fr

Nous suivre sur les réseaux : Département de l'Ardèche

departement.ardeche

Département de l'Ardèche

Fiers d'être Ardéchois - Le magazine du Conseil départemental de l'Ardèche - N°10 - Printemps 2026

Directeur de la publication : Kevin Gonçalves Rédaction : Direction de la communication

Crédits photos, sauf mention : Direction de la communication

Photo de couverture : ©DR

Maquette et mise en page : Direction de la communication

Impression : Les imprimeurs ardéchois réunis, GME composé des sociétés Alpha (Annonay), Impressions Modernes (Guilherand-Granges), Imprimerie Fombon (Aubenas).

Tirage : 187 500 exemplaires Distribution : La Poste – ISSN : 2969-5848



RSA : 15H DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

En Ardèche, l'insertion par le travail, ça paye !



SOLIDARITÉ

Un coup de pouce pour les aides à domicile

Le Département vient d'adopter un nouveau dispositif d'aide au carburant pour les personnels des services d'aide à domicile, une profession touchée de plein fouet par la crise du carburant qui sévit actuellement. Ces travailleurs et travailleuses sont de « gros rouleurs » et parcourent au quotidien de nombreux kilomètres pour apporter assistance à des personnes âgées ou en situation de handicap. Dans un souci de solidarité, le Département met en place une aide financière la plus directe possible à destination des services et de leurs salariés en prenant à sa charge l'équivalent d'un peu plus de 20 centimes par litre de carburant. Une solution rapide et concrète, de près de 70 000 € au total, qui répond à une demande urgente pour l'ensemble des personnels et employeurs du secteur. Plus de 2 000 salariés sont concernés en Ardèche.

LE PLAN AMBITION TRAVAIL 07

Le Département se mobilise et accompagne la mise en œuvre de la loi pour le Plein emploi au travers de son nouveau plan Ambition Travail 07 qui prévoit notamment 15 heures d'activité pour les bénéficiaires du RSA.

Depuis 2021, le Département conçoit des politiques publiques et des actions efficaces, expérimente des pratiques inédites et met en œuvre des dispositifs innovants en faveur d'une insertion durable par l'emploi. Cette orientation dynamique et assumée a porté ses fruits : le nombre d'allocataires du RSA est passé de 7 212 à 6 124 en quatre ans, soit une baisse de 15 %.

Fort de ces résultats, le Département a récemment adopté un nouveau plan « Ambition Travail 07 » pour la période 2026-2029. Cette feuille de route de l'insertion comporte plusieurs points parmi lesquels l'expérimentation de nouveaux dispositifs, la mobilisation des partenaires économiques et un accompagnement renforcé et personnalisé des allocataires avec notamment l'obligation d'avoir 15 heures d'activité hebdomadaires en fonction de la situation de la personne.

15 heures d'activité par semaine pour bénéficier du RSA

Les bénéficiaires qui le peuvent devront travailler 15 heures par semaine pour bénéficier de leurs allocations. Le Département de l'Ardèche, qui s'était

alors porté volontaire, n'avait pas été retenu par l'État pour expérimenter ce dispositif dès 2022. Désormais les Départements qui le souhaitent peuvent se saisir de ce dispositif. Chose faite en Ardèche où les bénéficiaires du RSA vont donc devoir effectuer 15 heures de travail par semaine, pour ceux qui sont en capacité de travailler.

« On va demander aux bénéficiaires du RSA d'effectuer des heures d'activité en contrepartie de leur allocation. Cette décision, c'est aussi leur remettre le pied à l'étrier dans le monde économique et vers l'emploi. Les deux tiers peuvent retrouver le chemin du travail. » précise Olivier Amrane.

CELLULE CANICULE

Dispositif reconduit

Face aux épisodes de fortes chaleurs récurrents, le Département de l'Ardèche reconduit sa cellule départementale de vigilance canicule. Active de mi-juin à mi-septembre, elle s'adresse aux personnes âgées, isolées ou en situation de handicap. Une équipe dédiée assure une veille de proximité : appels téléphoniques, conseils de prévention, visites à domicile si nécessaire. Un numéro unique, le 04 75 66 75 16, permet également aux proches, professionnels et collectivités de signaler une situation préoccupante. Une action concrète pour prévenir les risques, maintenir le lien social et traverser l'été en toute sécurité !

+ d'infos : ardeche.fr



Toute l'action du Département en faveur des solidarités sur ardeche.fr

UN DÉPARTEMENT QUI SOUTIENT SES AGRICULTEURS



Olivier Amrane, Président du Département, à la rencontre des agriculteurs.

LE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS : GRANDE CAUSE DÉPARTEMENTALE

Après la lutte contre les violences faites aux femmes, la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, et le handicap, le Département de l'Ardèche fait du soutien aux agriculteurs sa Grande cause départementale cette année 2026. Ce choix traduit une volonté forte : reconnaître pleinement le rôle majeur de l'agriculture dans l'identité ardéchoise, promouvoir le savoir-faire et la qualité des

produits proposés par nos agriculteurs tout au long de l'année, et les assurer du soutien du Département alors que la profession connaît une crise majeure.

« Face aux défis auxquels les agriculteurs sont confrontés, le Département affirme sa détermination à être un partenaire solide, durable et engagé aux côtés du monde agricole. En soutenant ses agriculteurs, il agit également en faveur de l'emploi, l'équilibre territorial et la souveraineté alimentaire locale » explique le Président Olivier Amrane.

SOUTIEN À NOS AGRICULTEURS ARDÉCHOIS.

PAS DE PRODUITS ISSUS DU MERCOSUR DANS NOS COLLÈGES.



LES SALONS AGRICOLES : VITRINE DU SAVOIR-FAIRE ARDÉCHOIS

Un mois après sa 4^e participation au Salon international de l'agriculture à Paris (21 février – 1^{er} mars), le Département, en partenariat avec Ardèche le Goût, était présent fin mars à Saint-Péray sur le Salon de l'agriculture ardéchoise organisé par la FDSEA. Malgré une météo peu favorable, les visiteurs ont pu profiter des diverses animations proposées sur le stand Ardèche : démonstrations culinaires par un chef traditionnel et le chef de cuisine de l'Espace Découvertes Ardèche, dégustations mets et vins, distribution de goodies et de produits ardéchois (miel, farine de châtaigne), borne à selfie...

Au travers de ces événementiels ouverts au grand public, le Département montre son attachement au monde agricole, aux savoir-faire des agriculteurs et à la richesse des produits.



Centre départemental de la châtaigne : l'Ardèche cultive son avenir

Symbole fort de l'identité ardéchoise, la châtaigne est au cœur d'un projet porteur de sens : la création d'un centre départemental à Vernoux-en-Vivarais. Porté par le Département

avec les professionnels de la filière, ce futur lieu d'expérimentation et de recherche bénéficiera d'un soutien régional d'1 million d'euros et s'inscrit dans le plan de filière 2023-2027. Un engagement collectif pour préserver un savoir-faire ancestral, soutenir l'économie locale et accompagner l'adaptation des châtaigneraies face aux défis climatiques et sanitaires. Une ambition tournée vers l'avenir, profondément enracinée en Ardèche.

UN DÉPARTEMENT PROCHE DE SES HABITANTS ET DE SES COLLECTIVITÉS



©S Baur

260 communes ont pu bénéficier du Pacte routier du Département

■ ATOUT RURALITÉ 07 : 260 COMMUNES AIDÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Le Pacte routier : une priorité assumée pour le Département de l'Ardèche

Depuis 2021, la majorité départementale a placé la solidarité territoriale au cœur de son projet. Le Pacte routier communal en est l'une des traductions les plus concrètes et les plus attendues. Dans un département au relief exigeant, où la route structure chaque aspect de la vie quotidienne, ce choix politique répond à une urgence bien réelle pour des centaines de communes ardéchoises.

Un réseau sous tension, des communes en première ligne

Les communes françaises assurent l'entretien de 65 % du réseau routier

national, soit 704 000 km de routes. En Ardèche, 71 % de cette voirie repose sur des communes de moins de 3 500 habitants, souvent sans ingénierie ni budgets suffisants. Or la loi est claire : en cas d'accident lié à un défaut d'entretien, la responsabilité du maire — y compris pénale — peut être engagée. À cela s'ajoutent des contraintes réglementaires croissantes qui alourdissent les chantiers et leurs coûts, tandis que les dotations de l'État restent notoirement insuffisantes face aux besoins réels du terrain.

Un engagement assumé de la majorité départementale

Face à ce constat, le Département a fait le choix clair d'agir. Le Pacte routier finance des travaux concrets : réfections de chaussées, aménagements de sécurité, remises en état après intempéries. Toutes les communes

ardéchoises y sont éligibles, avec une aide pouvant atteindre 40 % du montant des travaux, plafonnée à 20 000 euros par commune par an.

La route, un service public non négociable

Ce dispositif traduit une conviction : la route n'est pas une simple dépense, mais un service public essentiel, garant de l'égalité entre territoires ruraux et urbains. Sans intervention de ce type, le risque est une fracture territoriale où la qualité des infrastructures dépendrait de la richesse des seules communes. En s'engageant aux côtés des maires, le Département affirme sa vocation de solidarité et d'aménagement équilibré du territoire ardéchois.

A ce jour, près de 75 % des communes ardéchoises ont élargé au Pacte routier pour un soutien financier de près 7,6 M€.



©DR

LIMONY : LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ POUR LA RECONSTRUCTION DU PONT

Face aux épreuves, la collectivité départementale réaffirme son rôle de proximité et d'accompagnement des territoires.

Les communes et leurs habitants ne doivent pas être laissés seuls.

Cette solidarité territoriale s'est pleinement exprimée lors de l'épisode de pluies intenses des 16 et 17 octobre 2024, qui a entraîné des dégâts considérables sur l'ensemble du territoire départemental.

Le village de Limony, en Nord Ardèche, a été particulièrement touché : près d'un quart de la population a été sinistré, et les paysages comme les infrastructures ont été fortement fragilisés.

C'est notamment le cas du pont situé sur la route départementale 86, dont la reconstruction est soutenue par le Département, aux côtés de la Région. Les travaux devraient débuter d'ici quelques mois.

LE DÉPARTEMENT S'IMPLIQUE POUR SA JEUNESSE



©DR

Les chefs de cuisine de collège étaient présents pour se former et s'approprier le Menu signature 07 imaginé par Florian Descours, chef étoilé ardéchois. Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire était également présent.

■ MENU SIGNATURE 07 : BIEN MANGER AU COLLÈGE : UNE PRIORITÉ ARDÉCHOISE

Dans les 23 collèges ardéchois, bien manger n'est pas un slogan : c'est une ambition éducative à part entière. Le Département place la qualité alimentaire au cœur de sa politique en faveur des jeunes, convaincu que la cantine contribue pleinement à leur santé, leur équilibre et leur apprentissage. Cette exigence se traduit notamment par le Menu

signature 07, véritable vitrine du savoir-faire des cuisines des collèges. Lancé par le Département de l'Ardèche, le Menu Signature 07 est devenu au fil des années un véritable rendez-vous culinaire pour les 13 000 collégiens du territoire. Chaque édition (la 3^e cette année) est imaginée par un chef ardéchois étoilé, qui conçoit un repas original à base de produits locaux puis forme les chefs de cuisine des collèges pour en garantir la qualité et la faisabilité. Cette année, le chef étoilé

ardéchois Florian Descours de la Bòria (Veyras) a encadré le 7 avril dernier la session de formation qui a permis aux cuisiniers des collèges de s'approprier les techniques, gestes professionnels et astuces permettant de décliner un menu gastronomique dans le contexte d'une restauration collective qui a été servi le 21 mai dans les collèges publics.

Les chefs ont ainsi revisité produits locaux, associations de saveurs et cuissons adaptées, dans un esprit de partage et de transmission.

PLATEFORME DE STAGES DE 3^E

Depuis 3 ans, le Département propose aux collégiens de 3^e une plateforme internet recensant des offres de stages. Cette première expérience professionnelle est l'occasion de conforter une vocation ou de tester un domaine d'activité qui attire. Cependant, il n'est pas toujours évident de trouver un stage intéressant près de chez soi. La plateforme Mon stage de 3^e a été créée pour répondre à cette problématique et réunir un panel diversifié de stages

sur le territoire afin de faciliter l'accès aux entreprises pour les élèves. Gratuite et accessible sur simple inscription, les jeunes Ardéchois peuvent consulter les offres, alimentées par les entreprises locales et valider un stage dans le domaine de leur choix.

Le Département, toujours mobilisé pour les collégiens, envisage de mettre en place un dispositif « Argent de poche » destiné à récompenser les meilleurs lauréats du brevet des collèges... A suivre !

+ d'infos : monstagede3e.ardeche.fr



©Shutterstock

La plateforme de stages de 3^e permet également aux élèves des classes de 4^e ou de 2^{de} de trouver un stage.



©DR

Olivier Amrane, Président du Département et Sandrine Genest, vice-présidente en charge de la santé, de la petite enfance et des politiques contractuelles étaient récemment aux côtés de Fabrice Pannekoucke, Président de la Région AURA et Eric Cuer, pour visiter la future Maison des internes qui accueillera bientôt un campus connecté dédié à la e-santé.

PRIORITÉ À LA SANTÉ AVEC LE DÉPARTEMENT

À MEYSSE, LA FUTURE MAISON DES INTERNES AU CŒUR DE L'INNOVATION EN SANTÉ

À Meysse, la création d'une Maison des internes accompagne une dynamique territoriale forte en faveur de l'attractivité médicale. Pensé pour accueillir les étudiants en médecine et jeunes praticiens en stage, cet équipement proposera des logements meublés, des espaces collectifs et un espace multimodal, facilitant leur installation temporaire sur le territoire. Il répond ainsi à un besoin crucial d'hébergement de courte durée — en moyenne six mois pour les internes et trois mois pour les externes — tout en renforçant l'offre locale de formation.

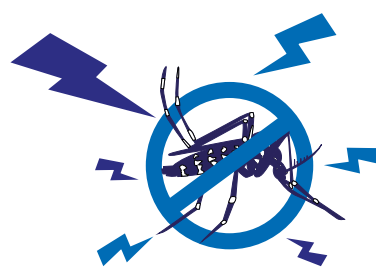
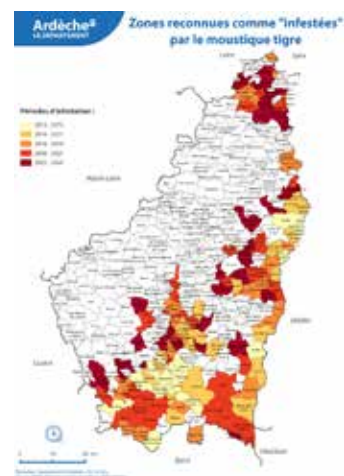
Ce projet s'inscrit directement dans la stratégie départementale de lutte contre la désertification médicale, mais aussi dans une ambition plus large : développer les compétences en e santé. En effet, la Maison des internes sera implantée au sein de la future maison de santé de Meysse, qui accueillera également un campus connecté, fruit de l'adhésion renouvelée du Département au consortium de l'École de la e santé de Lyon. Cette collaboration permettra aux internes de bénéficier d'outils numériques avancés, de formations innovantes et d'un environnement propice à l'apprentissage des pratiques de demain.

En combinant hébergement, formation et innovation, Meysse devient ainsi un lieu pilote pour accompagner les futurs professionnels de santé et renforcer durablement l'accès aux soins dans le secteur.

PLAN DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Plan moustique : un bilan encourageant et une reconduction essentielle

Depuis 2024, le Département intensifie la lutte contre le moustique tigre grâce à un plan structuré mêlant prévention, formation et communication. Ce dispositif a permis d'établir une cartographie précise, révélant 133 communes infestées (sur 335) et d'améliorer la réactivité du territoire grâce à la montée en compétence des agents et des communes, désormais mieux formés à repérer et supprimer les gîtes larvaires. Ces actions renforcent la vigilance collective et posent les bases d'une lutte durable. Face à une prolifération toujours active, la reconduction du plan s'impose pour poursuivre cet effort partagé.



+ d'infos : ardeche.fr

NOS ARDÉCHOISES ONT DU TALENT



©DR

CHRISTEL BLANC, DIRIGEANTE DU RUGBY CLUB TEILLOIS (RCT) ET DIRIGEANTE D'ENTREPRISE

Quelques mots de présentation ?

Je suis Christel Blanc, j'ai 55 ans. Je vis en couple, j'ai 4 grands enfants et 2 petits-enfants : une belle famille dont je suis très fière !

Je suis directrice de l'agence SUDRELEC à Montélimar, qui a ouvert ses portes il y a tout juste 10 ans. Notre activité principale est l'installation électrique courants forts et

courants faibles. Cette entité compte en moyenne 25 collaborateurs et collaboratrices. Notre rayon d'actions : Drôme, Ardèche, Rhône Alpes et France.

Notre entreprise, qui fait partie du Groupe ELBENE, évolue dans le secteur de l'électricité auprès de nos clients principalement professionnels, mais également dans le domaine du multi-énergie.

Mon parcours professionnel m'a permis de développer différentes expériences autour de cette activité depuis plus de 25 ans.

J'ai débuté dans une PME, le Groupe REYES à La Voulte, puis, à la suite du rachat, j'ai intégré SPIE avant de rejoindre en 2015 Sébastien Vossier, Président du Groupe ELBENE.

J'accorde une grande importance aux relations humaines, au travail collectif et à l'engagement sur le territoire, aussi bien dans le cadre professionnel que personnel.

Quelle est la place de l'Ardèche dans votre parcours ?

L'Ardèche occupe une place importante dans mon parcours. Je fais partie de ces personnes qui sont Ardéchoises et fières de l'être, avec une petite touche de chauvinisme lorsqu'il s'agit de défendre et valoriser notre beau département : le 07 ! C'est un territoire auquel je suis profondément attachée, avant tout pour ses valeurs, mais aussi pour son dynamisme. On y retrouve une vraie proximité entre les acteurs locaux et une volonté commune de faire avancer les projets.

Vous êtes dirigeante d'une association. Le Département a créé un lien entre le monde associatif et le secteur économique, pensez-vous que c'est une bonne chose ?

Oui, c'est une démarche très positive, car le monde associatif et le secteur économique ont beaucoup de points communs

et ils ont à s'apporter mutuellement.

Je suis depuis de nombreuses années dirigeante au sein du Rugby Club Teillois (RCT), qui vient de se propulser en Fédéral 3.

Les Co-présidents Luc Piovesan et Joël Diaz, sont en place depuis plus de 20 ans.

Le club rassemble aujourd'hui près de 300 licenciés, une école de rugby labellisée, des partenaires fidèles et investis, de nombreux bénévoles qui font aussi la richesse du Club et un véritable engouement les jours de match à domicile. À bien des égards, la gestion d'un club associatif ressemble à celle d'une entreprise : échanges, respect, engagement et travail collectif sont essentiels, dans un but commun, le résultat.

Les associations ont une connaissance forte des besoins du terrain et une dimension humaine indispensable, tandis que les entreprises peuvent partager des compétences, des moyens et des expériences. Créer des passerelles entre ces univers permet de construire des projets utiles et de renforcer la dynamique du territoire.

Les valeurs de ces deux mondes se rejoignent : intégrité, passion, solidarité, travail d'équipe et respect. Dans un contexte économique complexe, ces derniers mois, nous devons également pouvoir compter sur le soutien des Départements pour accompagner les acteurs du territoire. Ces dernières années, les choses ont beaucoup évolué, et pas toujours en bien, alors je crois profondément qu'il faut entreprendre, s'engager, transmettre, former.

La réussite prend tout son sens lorsqu'elle est collective, parce qu'au-delà des projets, ce sont les femmes et les hommes qui constituent un collectif et lui donnent toute sa valeur.

LE DEPARTEMENT SOUTIENT SES FORCES DE L'ORDRE



La Département soutient la Gendarmerie nationale dans le déploiement de patrouilles équestres dans les sites touristiques.

LA GARDE RÉPUBLICAINE EN RENFORT EN SUD ARDÈCHE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Durant les mois de juillet et août, le Groupement de gendarmerie départementale de l'Ardèche va bénéficier pour la 8^e année consécutive d'un poste à cheval. Cette année, l'Ardèche aura la chance

d'accueillir de nouveau la Garde républicaine. Ce renfort, déployé sur des patrouilles équestres en sud Ardèche, permet de sécuriser des zones touristiques particulièrement fréquentées en été.

Il s'agit d'un dispositif de prévention et de contact qui reçoit un accueil particulièrement positif chaque année, la présence des chevaux ayant un attrait important auprès de la population locale et des touristes.

Il contribue à renforcer la lutte contre la délinquance durant la période estivale. L'armement de patrouilles équestres est de nature à faciliter l'activité de surveillance générale dans certaines zones d'accès difficile mais parfois largement fréquentées

(massifs forestiers, rivières...). Par ailleurs, ce mode d'action offre une mobilité accrue dans le respect de l'environnement et permet d'améliorer les contacts avec la population.

« Je suis heureux de pouvoir soutenir un tel dispositif, en lien avec les maires et élus locaux, pour la sécurité des Ardéchois et celle de nos visiteurs. Il contribue à renforcer la lutte contre la délinquance durant la période estivale. » témoigne Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche.

Pour cet été, le Département prend en charge les moyens nécessaires à l'équipement de ce poste à cheval provisoire pour un montant de 18 000 €.



PRÉVENTION INCENDIE : LES FORSAPS EN RENFORT

A l'approche de l'été et des risques d'incendie, les forestiers-sapeurs, agents du Département, sont sur le front. Hommes de terrain, leur rôle est essentiel, qu'il s'agisse de l'entretien des 470 km de pistes classées DFCl (Défense de la forêt contre l'incendie), du maintien de l'accessibilité de centaines de mètres linéaires de pare-feux sur toutes les crêtes stratégiques ou encore de la maintenance de centaines de réserves d'eau et des tours de guet.

Les tours de guet, au nombre de 5 en Ardèche, sont aujourd'hui équipées de caméras de vidéosurveillance intelligentes, dopées à l'IA ! Elles remplacent les guetteurs de feu saisonniers (souvent des étudiants perchés à 17 mètres de haut !).

Les 14 caméras installées sur les tours ou poteaux électriques couvrent désormais l'ensemble du département. Reliées directement au centre opérationnel des pompiers, elles permettent une réaction immédiate et plus précise en cas de départ de feu.

Un dispositif innovant et important pour défendre notre ruralité en assurant la sauvegarde et la surveillance de nos forêts.

HOMMAGE

HOMMAGE À PASCAL FONTANEL

Pascal Fontanel a été incorporé en 1978 comme Sapeur-Pompier Volontaire et aura effectué 48 ans de service au Cheylard. Pendant l'ensemble de ces années, il a été un pilier des services de secours et d'incendie de l'Ardèche, mais aussi un soutien indéfectible pour son territoire.

Il a effectué son service militaire au 7^e Régiment d'instruction et d'intervention de la Sécurité Civile. Il

a occupé des fonctions de maître-chien pendant une dizaine d'années. Il s'est ensuite spécialisé dans le sauvetage et la Recherche.

Pascal Fontanel a été Chef de centre du Cheylard, centre dans lequel il a toujours été un élément essentiel en assumant de nombreux postes : responsable mécanique, chef d'équipe, adjoint pendant plus d'une dizaine d'années.

Sa carrière au sein du Service départemental d'incendie et de secours a été jalonnée d'interventions majeures, profondément marquantes pour notre département :

le feu de forêt de Lafarre en 2003 ; les inondations de 2004 ; ainsi que, malheureusement, le séisme du Teil. Il a également été engagé sur plusieurs opérations extérieures (OPEX), participant à de nombreux feux de forêt et épisodes d'inondations, et intervenant lors de la phase de sécurisation consécutive au passage de la tempête Erika en Vendée en 1999.

A titre bénévole, il a aussi endossé des responsabilités au sein des instances représentatives des Sapeurs-Pompiers puisqu'il est ancien vice-président de l'Union départementale, et a été investi de nombreuses années humainement dans le suivi des familles endeuillées notamment lors de deux décès au feu en 2012.

Il a bénéficié d'un certain nombre de distinctions : Médaille des 40 ans de services (Grand or), Médaille du service exceptionnel, Médaille fédérale échelon or. De plus, la Gendarmerie lui a adressé une lettre de félicitations, courant 2010, pour avoir contribué à l'arrestation d'un violeur après avoir porté secours à la victime lors d'une formation au centre de formation départemental.

Pascal Fontanel était un Ardéchois engagé pour notre département et nous a quittés en janvier à l'âge de 64 ans.

Philippe Perrier, dirigeant de la société Perrier au Cheylard, entouré par Pascal Fontanel et son fils Rémi.



Pratique, l'application « Ardèche en poche » !

Le Département vient de lancer simultanément son nouveau site internet « ardeche.fr » et une application mobile « Ardèche en poche ». Objectif : rendre l'action départementale plus lisible pour les usagers, plus interactive et plus accessible, partout et à tout moment.

Véritable nouveauté, l'application « Ardèche en poche » place les services départementaux au creux de la main. Gratuite et facile d'utilisation, elle se distingue par une fonctionnalité phare : faire un signalement direct depuis son smartphone (route dégradée, information préoccupante, problème constaté sur le domaine départemental...).

L'application permet aussi de suivre l'état des routes, l'actualité départementale et l'agenda des événements, d'accéder aux offres d'emploi et de stages, aux aides départementales...

Pensée comme une plateforme évolutive, « Ardèche en poche » continuera de s'enrichir. Plus qu'un outil numérique, c'est une nouvelle manière de vivre l'Ardèche : connectée, utile et toujours plus proche de ses habitants.

Entièrement repensé, le site ardeche.fr offre une navigation fluide et intuitive. Actualités, aides, démarches en ligne, routes, collèges, solidarités, culture ou emploi : l'information essentielle est désormais accessible rapidement, quel que soit l'écran utilisé. Un site clair, pratique et conçu pour faire gagner du temps à tous les usagers.



Application « Ardèche en poche » disponible sur le Google Play (Android) et Apple Store (IOS).

L'ARDÈCHE, UN DÉPARTEMENT DYNAMIQUE ET ATTRACTIF !



Olivier Amrane, Président du Département, lors des 50 ans du groupe L'Occitane en Provence puis avec Fabien Jouvot, Président de Skipper et Nicolas Daragon, Maire de Valence lors des 101 ans de Skipper logistique (en vignette).

DES ENTREPRISES LEADERS

Un terreau d'excellence économique ! En ce premier semestre 2026, deux entreprises ardéchoises, chacune véritable fleuron dans leur secteur d'activité, ont fêté leur anniversaire, entourés d'un parterre d'invités parmi lesquels le Président Olivier Amrane.

A Livron (26), non loin du Pouzin où se situe son siège, l'entreprise Skipper Logistique a fêté ses 101 ans en rendant hommage aux 5 générations qui se sont succédées et ont su développer la société depuis sa création en 1925. « Il y a tout juste 101 ans, une incroyable aventure familiale

et entrepreneuriale commençait à s'écrire. Une odyssée faite de choix audacieux, de belles épopées humaines et de visions singulières. » témoignait le dirigeant actuel, Fabien Jouvot. Aujourd'hui, Skipper, c'est plus de 300 collaborateurs, 12 plateformes logistiques en France et aux États-Unis, représentant 150 000 m² d'entrepôts ainsi qu'un Campus, 62 M€ de chiffre d'affaires en 2024, 80 000 commandes préparées par mois et 500 000 expéditions par an gérées par l'équipe transport.

Plus au sud, à Lagorce, c'est le groupe l'Occitane en Provence, mondialement connu pour ses produits de beauté, qui a fêté ses 50 ans sur le site de Melvita,

racheté en 2008 par la marque.

Une foule d'invités étaient présents aux côtés du directeur du groupe Adrien Geiger et de la directrice du site de Lagorce, Hélène Pétin. Cette dernière a rappelé l'aspect unique de la manufacture ardéchoise, « berceau de Melvita et utopie industrielle fondée autour de l'humain, de la performance et de la planète » et a souligné le travail formidable des 190 collaborateurs.

Présent dans plus de 90 pays, le Groupe compte près de 5 000 points de vente à travers le monde. Melvita fait partie de son portefeuille de marques haut de gamme qui inclut L'Occitane en Provence, Melvita.

FÉLICITATIONS AUX MAIRES ARDÉCHOIS !

La démocratie a parlé ! Les 335 communes ardéchoises ont renouvelé leurs conseils municipaux. Nous tenons à adresser à tous les élus nos plus sincères félicitations et à leur souhaiter pleine réussite dans la très belle mission qui leur revient.

Dans notre Département, plus de 30 % des Maires sont désormais des femmes. C'est encore trop peu mais c'est 7 points de plus que le taux national (23%). 102 femmes ont donc endossé l'écharpe contre 79 en 2020. Les instances dirigeantes et le monde politique ne s'en porteront que mieux mais l'effort reste à faire pour que notre paysage municipal ressemble enfin à la société dans laquelle on vit.

Au total, 136 communes ont élu un nouveau Maire en Ardèche. L'ampleur de ce renouvellement est inédite. Nous saluons ceux qui quittent leurs fonctions après avoir souvent beaucoup donné. Quant aux nouveaux élus, ils vont poser un regard neuf sur la vie locale et ce sont ces renouvellements qui régénèrent la démocratie, bousculent les habitudes et imaginent des réponses nouvelles.

Les élus municipaux sont les élus du quotidien et de la proximité. Leurs décisions, leur présence au cœur des populations, leur bienveillance, leur engagement bien visible, sont autant de marques qui témoignent de leur attachement au village.

Notre groupe se tient à la disposition de tous ces élus municipaux, aux côtés de tous les Maires ardéchois, pour les soutenir et porter leurs attentes auprès du Conseil départemental.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Plus belle l'Ardèche

Mail : élus.gauche@ardeche.fr

Pour les élus du groupe « L'Ardèche à Gauche »

Hervé Saulignac
Président du Groupe « Ardèche à gauche »
Conseiller départemental du canton de Privas



Hervé Saulignac @Mathieu Dupont

AGIR POUR NOS COMMUNES !

Lors des élections municipales, les Ardéchoises et Ardéchois se sont fortement mobilisés, avec une participation supérieure à la moyenne nationale. Cette confiance accordée traduit l'attachement profond de chacun au développement de nos communes et à leur avenir.

Dans ce contexte, le mandat municipal demeure un pilier essentiel de l'organisation de notre pays. Face aux défis actuels, le Département de l'Ardèche affirme pleinement son rôle de partenaire de proximité en structurant ses actions afin de garantir un développement équilibré de tous les territoires.

Nous agissons pour renforcer la sécurité dans nos communes, en accompagnant les élus et en soutenant les initiatives locales qui contribuent à la tranquillité publique.

Nous nous engageons également pour la santé, en facilitant l'accès aux soins, en luttant contre les déserts médicaux et en soutenant les structures de proximité essentielles au bien-être des habitants.

Parce que nos territoires vivent aussi grâce à l'engagement de leurs habitants, nous affirmons notre soutien à la vie associative, véritable moteur de lien social, de solidarité et d'animation locale dans nos communes.

Enfin, nous faisons du travail et de l'activité économique une priorité, en accompagnant les projets locaux, en soutenant l'emploi et en valorisant les dynamiques territoriales qui permettent à chacun de vivre et travailler dans

notre département.

À travers ces engagements, nous défendons la place des communes rurales et des villes, nous renforçons la solidarité entre les territoires et contribuons à un aménagement harmonieux de l'Ardèche.

Le Département restera pleinement mobilisé aux côtés des élus locaux. Maires, adjoints et conseillers municipaux sont les premiers acteurs de terrain, indispensables au service des habitants.

Notre majorité continuera donc de bâtir des projets, à porter des actions et à conduire des chantiers au plus près de vos besoins, pour une Ardèche plus sûre, en meilleure santé, dynamique et culturellement vivante.

Retrouvez-nous : Facebook Ardèche Génération Terrain

Mail : collaborateurs.majorite@ardeche.fr

Pour les élus du groupe « Ardèche, génération terrain »

Max Tourvieille
Conseiller départemental du canton d'Aubenas 2



Max Tourvieille @Mathieu Dupont

LES GROUPES POLITIQUES

LE LIEN AVEC LES TERRITOIRES

Avec Christian Féroussier, notre groupe indépendant « Proximité au cœur de l'Ardèche » tient à saluer l'engagement des élus locaux à l'issue des élections municipales de 2026. La force de l'action publique repose avant tout sur l'écoute, la proximité et le dialogue avec celles et ceux qui font vivre nos communes au quotidien. Nous serons des interlocuteurs attentifs et disponibles pour accompagner les projets des territoires et relayer les attentes des habitants. À travers nos visites de terrain régulières, nous continuerons à aller à la rencontre des élus, des associations et des acteurs locaux afin de construire des réponses concrètes aux défis de demain. Comptez sur nous pour rester à vos côtés.

Retrouvez-nous : Facebook Proximité au cœur de l'Ardèche - **Mail :** proximiteaucoeurdelardecche@gmail.com

Pour les élus du groupe « Proximité au cœur de l'Ardèche »

Julie Sicoit-Illiozer, Conseillère départementale du canton de Rhône Eyrieux



Julie Sicoit-Illiozer @Mathieu Dupont



LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DE LA CULTURE ET DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous le 7 juillet, pour connaître les 7 plus belles fresques de l'Ardèche. Les fresques de Lamastre, Viviers et Alissas, plébiscitées par le grand public lors du concours lancé par le Département et Ebra Médias, devraient en être...

UN CONCOURS INÉDIT POUR ÉLIRE LA PLUS BELLE FRESQUE ARDÉCHOISE

Quelle fresque sera élue la plus belle du territoire ? Sans compter les plus anciennes d'entre elles gravées au sein de la grotte Chauvet, l'Ardèche regorge de fresques murales qui racontent son identité, ses paysages, ses habitants, son histoire.

Le Département de l'Ardèche, en partenariat avec Ebra Médias, a lancé un concours inédit pour élire la plus belle fresque se trouvant en Ardèche. Les habitants et visiteurs avaient

jusqu'au 4 mai pour participer. 340 fresques prises en photo ont été envoyées et seront soumises au vote d'un jury qui se réunit le 7 juillet prochain.

Le jury sera composé de sept personnes : membres du Département, d'Ebra Médias et de personnes ayant participé au concours.

Le premier lot à gagner est un bon cadeau pour un week-end de deux jours. Les six autres gagnants recevront des paniers gourmands de produits ardéchois.

Les communes des fresques gagnantes seront ensuite mises à l'honneur lors d'un événement officiel.

Les fresques d'Alissas, de Lamastre et de Viviers (récemment inaugurée) ont été plébiscitées par le grand public...

Reste à savoir si elles figureront parmi les sept plus belles fresques d'Ardèche.

Bien plus qu'une simple décoration

Entre mémoire, art urbain et identité locale, les fresques dépassent la simple décoration. Elles racontent un territoire et ses habitants, célèbrent ses paysages et son histoire. Du trompe l'œil spectaculaire aux créations de street art plus spontanées, elles composent un véritable patrimoine à ciel ouvert, présent tant dans les villages que dans les espaces publics.

« Ce concours, c'est tout ce que nous aimons car il est question du patrimoine et de la fierté ardéchoise, se réjouit le Président Olivier Amrane. J'aime quand on valorise l'ensemble de notre territoire. On a des pépites avec un vrai savoir-faire ! »

L'ARDÈCHE EN TIMBRES-POSTE

C'est une première !

L'Ardèche, ses patrimoines variés et spectaculaires ainsi que ses magnifiques paysages font l'objet d'une bloc collector de 8 timbres postaux. C'est un partenariat entre le Département de l'Ardèche et La Poste qui a permis cette belle réalisation. Ils seront disponibles dès le début de l'été dans les bureaux de Poste ardéchois ainsi que dans les offices de tourisme. Gageons que les collectionneurs, les touristes et les Ardéchois eux-mêmes sauront utiliser ces belles images pour exporter les beautés de l'Ardèche au-delà de nos frontières.



LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DU SPORT

C'EST AU TOUR DES FEMMES...

Une semaine après la fin du Tour de France Hommes (4 - 26 juillet), la 5^e édition du Tour de France Femmes avec Zwift prendra le relais pour parcourir les routes de France, dont celles d'Ardèche. 154 coureuses au départ de Lausanne le 1^{er} août, réparties en équipes de 7, 9 étapes et 1 175 km à parcourir, cette 5^e édition s'annonce superbe. L'effet Pauline Ferrant-Prévoist qui, dès sa première tentative, a remporté l'épreuve l'an dernier, n'y est pas pour rien ! Non seulement la super championne française a éclaboussé de sa classe la 4^e édition, décrochant d'emblée l'objectif qu'elle s'était fixé à trois ans, mais elle a magnifié l'épreuve. Les 6 et 7 août, vous avez deux opportunités de venir la soutenir au bord des routes en Ardèche ou à l'arrivée de la 6^e étape à Tournon-sur-Rhône et au départ de la 7^e à La Voulté le lendemain !

+ d'infos : ardeche.fr

TOUR DE FRANCE FEMMES AVEC ZWIFT : L'ARDÈCHE AU CŒUR DE LA COURSE

L'Ardèche s'apprête à vivre un moment sportif exceptionnel : après avoir accueilli la 5^e étape du Paris-Nice, la « course au Soleil », le 12 mars dernier, le Tour de France Femmes avec Zwift 2026 traversera le département les 6 et 7 août, offrant deux journées intenses au cœur de ses paysages emblématiques. L'événement, qui reliera Lausanne à Nice sur 1 175 km, prévoit cette année encore un passage

remarqué en Ardèche, terre de vélo reconnue.

La 6^e étape, le jeudi 6 août, longue de 153 km, reliera Montbrison à Tournon-sur-Rhône. Les coureuses entreront en Ardèche à Saint-André-en-Vivarais, avant d'affronter le col de Lalouvesc puis les routes exigeantes menant à Saint-Félicien et Boucieu-le-Roi, pour finir sous les ombrages du quai Farconnet à Tournon-sur-Rhône.

Le lendemain, vendredi 7 août, la 7^e étape s'élançera de La Voulté-sur-Rhône

pour 144 km d'efforts jusqu'au sommet mythique du Mont Ventoux, après un passage par la Drôme et les cols de la Grande Limite et du Colombier. Un final majestueux qui fera de cette étape l'un des temps forts de la course.

Avec ces deux étapes spectaculaires, l'Ardèche se prépare à vibrer au rythme du peloton et à accueillir des milliers de passionnés venus célébrer l'excellence sportive au féminin. De nombreuses animations seront proposées lors de ces deux étapes.

©A.S.O./Pauline Ballet



“
**TOUJOURS
SUR LE
TERRAIN**



EXPOSITIONS :
- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : EXPOSITION : UN DÉBUT À TOUT. LES PREMIÈRES FOIS QUI ONT FAIT L'ARDÈCHE
- ESPACES NATURELS SENSIBLES : ARDÈCHE SAUVAGE, RENCONTRES NATURE : MAI-OCTOBRE

FIERS D'ÊTRE ARDÉCHOIS

Ardèche
LE DÉPARTEMENT